

Synode ordinaire d'automne 2023 de l'Église réformée vaudoise

Budget 2024 adopté et chantier Gouvernance partagé ensemble

Lausanne, 06.11.2023 – Réunis au Parlement cantonal à Lausanne les 3 et 4 novembre 2023 pour le Synode ordinaire d'automne, le législatif et l'exécutif de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) ont entre autres délibéré sur le budget 2024 et la Gouvernance. Ces deux thèmes majeurs ont mobilisé les discussions et infléchi constructivement les propositions initiales. Le Conseil synodal s'est présenté à l'Assemblée parlementaire sous sa nouvelle configuration suite au départ de trois membres du collège à fin août.

Session ordinaire particulière

C'est une session ordinaire particulière qui s'est ouverte au Parlement cantonal avec le rappel du privilège qui traduit la confiance accordée par le Canton de Vaud et dont la Constitution célèbre cette année son 20^e anniversaire. Singulier Synode qui s'est vu adopter un budget 2024 reflétant aussi bien la fin de la législature 2019-2024 que le début de la prochaine (2024-2029). Avec pour toile de fond, le chantier de la Gouvernance nécessitant un souffle suffisamment fort pour dynamiser la prochaine législature. Un souffle renforcé par l'élan et la dynamique nouvelle de l'exécutif qui accueille trois nouveaux collègues, trois nouvelles forces. Ici comme ailleurs, aujourd'hui comme demain, le chemin exécutif et législatif est un chemin commun.

Budget 2024 adopté en renoncement

Les débats se sont appuyés sur le rapport du Conseil synodal et le rapport de la Commission des finances.

Équations à plusieurs inconnues

Le Conseil synodal a présenté le processus de réduction des postes en réponse à la demande synodale de diminution en EPT (équivalent plein temps) de l'enveloppe cantonale. Il sera également demandé à chaque Région d'assumer un demi-poste vacant pour espérer une répartition équitable des nouvelles forces attendues (suffragants et nouveaux engagements).

Approche holistique des dotations

Fiabilité, exemplarité et compétences sont incontournables pour mener la mission confiée sur la base d'une subvention étatique qui dicte et oblige le respect de normes légales. Anticipation, conscience et responsabilité sont nécessaires à toute restructuration holistique. Tous les secteurs, thématiques et entités sont impactés directement ou indirectement puisque liés et synchrones. « Qui cueille une fleur dérange une étoile » disait Théodore Monod, naturaliste biologiste. La réorganisation dans un domaine, entraîne des conséquences en chaîne dans les autres domaines.

Au terme des débats le budget 2024 a été adopté par le Synode.

Chantier Gouvernance – Saison 3

Retour sur les saisons précédentes :

- initié par l'exécutif en mars 2021 - sous l'égide du kairos - le chantier gouvernance a concrètement débuté en 2022 notamment avec la constitution d'un groupe de travail mixte composé d'une délégation du législatif (Synode) et d'une délégation de l'exécutif (Conseil synodal) avec en perspective d'aborder les problématiques de gouvernance
- lors du Synode ordinaire d'automne 2022, le Conseil synodal voyait son rapport faire l'objet d'un sous amendement demandant plus de renseignements sur la démarche ainsi que des discussions parlementaires ; s'en est suivi l'ouverture d'une consultation générale de toutes les entités de l'EERV sous la forme d'ateliers.

Début septembre 2023, au terme de cette consultation générale qui s'est déroulée sur 6 mois - affichant le score de 230 personnes consultées - c'est sur la base du rapport « Diagnostic partagé »

du Conseil synodal et du rapport de la Commission d'examen, que le Synode ordinaire d'automne 2023 a abordé le débat.

Avec une claire obligation de moyens déployés notamment auprès d'un tiers expert extérieur, et en fidélité à la culture réformée du débat, les discussions ont été mobilisatrices, argumentées et légitimées.

Dans la ferme intention de trouver une issue constructive et un destin commun pour assumer les responsabilités ensemble, le Conseil synodal indiquant la direction générale comme le prolongement d'un Synode garant d'unité et cohésion.

Dans la foulée, 13 membres du Synode ont été élus pour s'impliquer ainsi dans la suite des travaux:

- un groupe de travail mixte (3 membres du Conseil synodal et 3 membres du Synode)
- deux Commissions d'examen constituées de deux fois 5 membres du Synode (thématiques : gouvernance cantonale et structure ecclésiale).

Au terme des débats le Synode a pris acte du rapport « Diagnostic partagé » sans se prononcer sur son contenu et a demandé au Conseil synodal de délivrer courant 1^{er} semestre 2024, deux rapports (gouvernance cantonale et structure ecclésiale).

20^e de la Constitution vaudoise, dialogue interreligieux, œcuménisme

Retour sur quelques informations transmises à l'Assemblée synodale par le collège exécutif :

« 20 ans de Constitution vaudoise, 20 ans d'institution de droit public pour l'Église évangélique réformée vaudoise »

Le Conseil synodal a rencontré une délégation de députées et députés du Grand Conseil à mi-septembre 2023 afin de marquer le 20^e anniversaire de la Constitution vaudoise et souligner la reconnaissance de la confiance accordée par l'État de Vaud à l'Église réformée vaudoise. Une table ronde s'est tenue sur le thème précité, avec pour invité Vincent Grandjean, chancelier honoraire de l'État de Vaud, Anne Abruzzi, présidente du Conseil synodal et Sylvie Arnaud, présidente du Synode qui y officia comme animatrice. Les discussions ont porté sur l'EERV, institution de droit public au service de tous et toutes

Dialogue interreligieux et œcuménisme

Dans cette période où l'actualité mondiale est particulièrement terrible et conflictuelle, la plateforme interreligieuse du Canton de Vaud a rédigé un texte commun signé par l'Église catholique romaine dans le Canton de Vaud (FEDEC-VD), l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV), la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV), la Fédération anglicane et catholique chrétienne dans le Canton de Vaud (FACCV), l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM), la Fédération évangélique vaudoise (FEV). Fruit d'un travail collectif essentiel et fondamental.

Extraits :

« *En tant que responsables religieux, nous demandons à chacun et à chacune de préserver dans notre Canton la paix religieuse, de rejeter tout discours qui appelle à la haine et à la guerre, de rechercher le respect mutuel et la cohésion sociale.* »

« *Nous réaffirmons notre engagement en faveur du respect de la dignité humaine. Nous nous engageons à maintenir le lien social portant la flamme de l'espérance dans nos coeurs et oeuvrant ensemble pour un monde où la diversité est encouragée et vécue de façon positive.* »

Actuellement, se déroule jusqu'au 12 novembre la Semaine des Religions, un temps de dialogue et de diversité.

Une prière a également été créée par la Communauté des Églises chrétiennes du Canton de Vaud (CECCV) qui célèbre son 20^e anniversaire le 25 novembre à 17h à la cathédrale de Lausanne.

Contact médias

- Anne Abruzzi, présidente du Conseil synodal, anne.abruzzo@eerv.ch, 079 383 78 00
- Carole Delamuraz, responsable Office information et communication, carole.delamuraz@eerv.ch, 079 212 50 04